

Budget

Dans le cas du pétrole, le Canada a opté pour une autre méthode. Nous avons conclu que, si la pleine augmentation du prix du pétrole se répercutait directement sur notre économie, nous serions aux prises avec de graves problèmes d'adaptation. Cela aurait bouleversé soudainement la répartition du revenu entre les régions, les industries et les particuliers du Canada, et les consommateurs de pétrole et de gaz auraient dû s'adapter brusquement aux nouvelles conditions. En outre, une augmentation semblable aurait eu des effets néfastes sur l'ensemble de l'économie. Une hausse marquée du prix du pétrole et du gaz aurait accru le coût de la vie et réduit le revenu dont disposent les particuliers pour acheter d'autres biens et services.

Par conséquent, le gouvernement a d'abord bloqué volontairement les prix internes et imposé une taxe à l'exportation, mesures indispensables dans le cadre de sa politique. Puis, lors de leur réunion de mars 1974, les premiers ministres ont accordé aux Canadiens un autre répit en convenant d'un prix unique du pétrole pour tout le Canada, à un niveau bien inférieur au cours international. Avec la collaboration des provinces, le gouvernement fédéral a profité des réserves nationales pour élaborer une politique qui a bien servi le pays. Nous avons imposé un prix unique du pétrole brut au Canada, que nous avons fixé à \$6.50 le baril, le transport non compris, ce qui était sensiblement inférieur au prix international du pétrole livré, qui est d'environ \$11. Nous avons réussi à contenir le prix intérieur du pétrole et avons imposé une taxe à l'exportation, dont nous avons utilisé le produit pour atténuer les effets des prix internationaux sur les consommateurs de l'Est.

A mon avis, cette politique a été couronnée de succès. Les députés savent toutefois que l'intention du gouvernement n'a jamais été de maintenir indéfiniment le régime actuel d'énergie bon marché, alors que le reste du monde s'adapte aux réalités nouvelles.

[Traduction]

Il faut accepter le fait que nos réserves actuelles de pétrole et de gaz, situées dans l'Ouest du Canada, sont limitées. Si limitées que notre capacité de satisfaire nos besoins va diminuer régulièrement d'ici le début ou le milieu des années 1980.

L'Office national de l'énergie a présenté un rapport sur nos perspectives pétrolières et va bientôt en présenter un autre sur le gaz naturel. Le rapport consacré au pétrole a démontré, comme le fera selon toute vraisemblance celui qui va porter sur le gaz, que dans les dix années à venir nous allons avoir beaucoup de difficulté à ravitailler nos marchés actuels.

Nous ne pourrions augmenter notre indépendance que si nous consentions à payer les prix permettant de couvrir les frais élevés de recherche, de mise en production et de transport du pétrole nouveau. Ni les sables bitumineux ni les régions éloignées ne livreront leurs richesses sans un engagement massif de moyens humains et matériels.

Nous n'avons aucune autre solution en fait que de continuer à majorer progressivement les prix de l'énergie. Ceci est indispensable pour garantir nos approvisionnements futurs et pour mieux utiliser cette ressource peu abondante. Comme le premier ministre le signalait à la conférence des premiers ministres, le 9 avril dernier: «Nous ne pouvons pas continuer un an après l'autre à gaspiller notre pétrole en ayant une consommation plus élevée que n'importe quel autre pays—principalement parce qu'il se vend moins cher au Canada, bien moins cher que ne coûteront nos approvisionnements futurs.»

Les premiers ministres ont reconnu en général cette dure vérité lors de leur dernière conférence. Ils ont admis aussi qu'une hausse des prix actuels du pétrole et du gaz était indispensable à l'augmentation de la production dont nous aurons un si grand besoin. Mais les premiers ministres ne sont pas parvenus à s'entendre sur l'ampleur et l'échelonnement des majorations futures. Des discussions bilatérales qui ont suivi avec les gouvernements provinciaux, au niveau des fonctionnaires, des ministres et, plus récemment, des premiers ministres, ont aidé à former des opinions. Ces rencontres ont toutefois prouvé qu'il était impossible de dégager un consensus à ce sujet.

Si l'on s'en tenait aux considérations qui ont trait à l'énergie, il faudrait majorer fortement les prix du pétrole et du gaz cette année. Nous avons décidé, toutefois, d'agir avec prudence. Une incertitude générale règne encore au sujet du prix mondial futur du pétrole. Nous sommes également très conscients de la nécessité de limiter l'effort d'adaptation que certaines régions, et l'économie en général, devront faire.

Nous avons cherché, simultanément, à satisfaire les exigences légitimes des provinces productrices. Sans la coopération de l'Alberta, la livraison de ce gaz naturel si important pour l'Ontario pourrait subir des difficultés. En ce qui concerne d'autre part les prix, nous nous sommes efforcés de ne pas avoir à recourir aux pouvoirs conférés au gouvernement fédéral par la Loi de l'administration pétrolière.

● (2120)

Nous avons constamment tenu à éviter les actions unilatérales. Nous sommes toutefois convaincus que la décision à laquelle nous avons finalement abouti recueillera l'appui de nombreuses provinces.

Dans cette conjoncture, je voudrais annoncer au nom du gouvernement et de mon collègue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, que le 1^{er} juillet prochain le prix du pétrole brut et de ses équivalents augmentera de \$1.50 pour atteindre \$8 le baril. Nous demandons encore à l'industrie de s'abstenir d'inclure cette hausse dans les prix des produits avant 45 jours. D'ici là, les stocks de pétrole brut achetés à l'ancien prix auront, dans l'ensemble, été épuisés. Cette décision s'applique à l'année qui vient mais nous nous engageons à voir le prix du brut continuer à se rapprocher des niveaux internationaux dans les années qui suivront.

De plus, nous sommes convenus avec la principale province productrice, l'Alberta, qu'au 1^{er} novembre prochain le prix du gaz naturel en Alberta serait établi en fonction d'une augmentation du coût à l'arrivée à Toronto, lequel passerait du niveau actuel d'environ 82 cents à \$1.25 les 1,000 pieds cubes. Nous sommes convaincus que le prix du gaz naturel devrait être établi à parité avec le pétrole brut à l'arrivée à Toronto dans un délai de trois à cinq ans.

Le nouveau prix intérieur du pétrole de \$8, plus les frais de transport, peut se comparer au coût actuel du pétrole importé de plus de \$12, livré au Canada. Le nouveau prix intérieur du gaz naturel de \$1.25 à l'arrivée à Toronto supporte favorablement la comparaison avec le prix à l'exportation, annoncé récemment, de \$1.60 pour le gaz naturel vendu à la frontière des États-Unis.